

C. C. WEPPE

EXTRAIT des DELIBERATIONS
du CONSEIL COMMUNAUTAIRECommunauté de Communes
du Pays de Weppesdu 26 juin 2014Aubers, Bois-Grenier, Fromelles,
Le Maisnil, Radinghem-en-Weppes

Le 26 juin deux mille quatorze à vingt heures, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Weppes s'est assemblé en séance ordinaire en mairie d'AUBERS, après convocation légale faite le 20 juin, sous la présidence de Monsieur Michel DELEPAUL, Président.

NOMBRE
de conseillers
en exercice : 24
de présents : 16
de votants : 21

Etaient présents : Mmes, BLONDEL, BOCHER, DE VRIEZE, LEGRY, LUNG, MM. BAJEUX, BORREWATER, BRAME, COEVOET, DELEPAUL, HOURIEZ, LECLERCQ, MASSON, VANDRIESSCHE, WAYMEL, WOLFCARIUS

Absents : Mmes ELOIRE, SLEMBROUCK, M. LEDOUX

Pouvoirs : Mme ACCART à Mme BOCHER, Mme CANADA à M. WOLFCARIUS, Mme RICQUE à M. DELEPAUL, M. DE BEURMANN à M. VANDRIESSCHE, M. GALAND à M. BAJEUX

= = = = =

Approbation du règlement intérieur du Réseau MédiaWeppes

Le Réseau intercommunal des médiathèques MédiaWeppes compte à ce jour quatre médiathèques, une cinquième étant en projet sur la commune de Fromelles.

Elaboré sous l'égide de la coordinatrice de réseau en concertation avec les bénévoles et salariés des médiathèques, soumis en Commission Services et Communication, ce règlement énonce les règles en application dans le réseau, concernant notamment les modalités d'accès, d'inscription, de prêt. Il résulte de règles communément consenties par les différentes antennes du réseau.

Vu l'avis favorable des animateurs des médiathèques,

Vu l'avis favorable de la Commission Services et Communication,

Suite à la lecture du règlement intérieur, après délibération et après vote à l'unanimité, le Conseil Communautaire adopte le règlement intérieur du Réseau MédiaWeppes.

Fait aux jour, mois et an susdits.
Pour extrait conforme,
Le Président
M. DELEPAUL

Envoyé en préfecture le 15/09/2014

Reçu en préfecture le 15/09/2014

Affiché le

136
SLO